Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9470785
Centre d'intérêt: 720

Vigneau, Claude.

Définition du domaine : enseignement moral et religieux catholique : primaire, second cycle / [rédaction, Claude Vigneau]. -- [Québec] : Direction de l'enseignement catholique, 1993, c1992.
15 p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Direction de l'enseignement catholique du Québec)

Code: 9293-0745; 9293-0217; 32-7204. Notes bibliogr. au bas des p.

ISBN 2-550-23253-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de l'enseignement catholique

Descripteur(s): Enseignement moral * Enseignement religieux * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Primaire (Ordre d'enseignement)

La présente définition du domaine a pour objectif d'énoncer les grands principes à respecter en évaluation puis de déterminer, de décrire et de classer les divers éléments du programme à retenir aux fins d'une évaluation sommative. On y trouve également une pondération qui tient compte de l'importance relative accordée à ces éléments.

Type de document:

DOCUMENT
D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

PRIMAIRE

SECOND CYCLE

Québec

020200
2492002

94-70785

DOCUMENT
D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

PRIMAIRE

SECOND CYCLE

Direction de l'enseignement catholique
Ministère de l'Éducation
Québec

Direction de l'enseignement catholique

Claude Giroux, directeur

Coordination du projet

Michèle Roberge — Direction de l'enseignement catholique

Rédaction

Claude Vigneau — Commission scolaire Saint-Jérôme

Collaboration

Michel Juneau, consultant

Rosée Morissette, consultante

Secrétariat et dactylographie

Édition électronique Pégase

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 3

OBJETS DE L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE 6

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET DES PRINCIPES DU PROGRAMME
À RESPECTER EN ÉVALUATION 7

CONTENUS ESSENTIELS DU PROGRAMME 8

HABILETÉS INTELLECTUELLES 10

DIMENSIONS 11

ANNEXE 15

INTRODUCTION

Comme il est précisé dans le **Programme d'études** d'enseignement moral et religieux catholique du primaire,

> *«les orientations générales de ce programme d'enseignement religieux découlent des finalités de l'éducation au Québec et des principes directeurs qu'on veut respecter dans le domaine de l'enseignement religieux catholique. Elles se précisent ensuite dans les objectifs et l'organisation du programme à chacun des deux cycles du primaire ainsi que dans la conception que l'on se fait de l'apprentissage* ***et de l'évaluation de l'apprentissage en ce domaine particulier***[1]*».*

Les auteurs du présent document ont une ambition plus modeste. Ils entendent simplement préciser la conception que l'on devrait avoir de l'**évaluation** de cet apprentissage.

Or, il s'agit d'abord et avant tout d'un programme de formation[2]. C'est dire que c'est l'évaluation formative qui, en réalité, lui conviendrait le mieux[3].

La présente définition du domaine a été élaborée surtout pour soutenir les personnes responsables de l'évaluation en enseignement moral et religieux catholique qui désirent procéder à une évaluation **sommative** des apprentissages de leurs élèves. Elle peut également guider certaines interventions en vue d'une évaluation **formative.**

---

1. Programme d'études, primaire, Enseignement religieux catholique, ministère de l'Éducation, Québec, 1983, p. 7.

2. Dans le même sens, voir le *Guide pédagogique, primaire, Enseignement moral et religieux catholique, second cycle,* ministère de l'Éducation, Québec, 1986, p. 17.

3. *Ibid.* Voir aussi *Programme d'études*, p. 18.

Il convient sans doute de rappeler, pour demeurer fidèle à l'esprit des concepteurs du programme, que

> *«l'enseignement moral et religieux ne saurait faire l'objet d'une sanction officielle de nature administrative[4] et le passage d'un élève, d'une classe à la suivante, ne devrait pas être affecté par l'évaluation de ses progrès dans cette discipline[5]».*

Cela dit, il demeure possible et utile de juger de la nature et des caractéristiques des apprentissages réalisés pour prendre les décisions pertinentes en vue de la poursuite des activités d'apprentissage[6].

À dire vrai,

> *«les résultats de l'apprentissage, ce sont les changements invisibles qui se produisent chez les élèves... Mais cette réalité inaccessible s'exprime dans les comportements concrets que nous observons quand nous analysons les travaux des élèves ou quand nous les regardons agir ou parler. Les résultats de cette observation, plus ou moins systématique, prennent souvent la forme de notes, d'indices quantitatifs qu'on appelle résultats scolaires ou résultats de tests ou d'examens[7]».*

La présente définition du domaine a pour objectif d'énoncer les grands principes à respecter dans une telle évaluation, puis de déterminer, de décrire et de classer les divers éléments du programme à retenir aux fins d'une évaluation sommative. On y trouve également une pondération qui tient compte de l'importance relative accordée à ces éléments.

---

4. Ni, *a fortiori*, être utilisée à des fins disciplinaires!

5. *Guide pédagogique*, p. 17.

6. On aurait intérêt à lire les remarques fort judicieuses du *Guide pédagogique*, p. 15-19.

7. Guide pédagogique, p. 19.

Il est à souhaiter qu'un tel instrument favorise l'adéquation du programme d'études, dans sa lettre comme dans son esprit, à tout instrument de mesure devant être élaboré pour servir à une évaluation sommative.

Direction des Communications
Ministère de l'Éducation

OBJETS DE L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

En principe, l'évaluation pédagogique porte sur tous les apprentissages nécessaires à l'atteinte des objectifs généraux du programme. En pratique, cependant, elle portera surtout sur les apprentissages indiqués **dans les objectifs terminaux,** puisque les objectifs intermédiaires, exprimés sous la forme de comportements, doivent plutôt être considérés comme des étapes pour atteindre les objectifs terminaux.

Une des caractéristiques du programme d'enseignement moral et religieux catholique réside dans le fait que certains objectifs terminaux décrivent des apprentissages d'ordre **cognitif** et que d'autres décrivent des apprentissages d'ordre **affectif**. Dans un contexte d'**évaluation sommative, seuls les apprentissages décrits par les objectifs terminaux d'ordre cognitif seront visés.** Cette indication ne signifie pas pour autant que les objectifs d'ordre affectif doivent être négligés et qu'ils ne seront pas évalués. Bien au contraire, ignorer ces objectifs constituerait une erreur pédagogique et pourrait nuire aux apprentissages d'ordre cognitif. **Les objectifs terminaux d'ordre affectif devront faire l'objet d'une évaluation formative et cela, tout au long de l'apprentissage.**

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET DES PRINCIPES DU PROGRAMME À RESPECTER EN ÉVALUATION

Le programme d'enseignement moral et religieux catholique du primaire se fonde sur la conviction que l'élève est le principal agent de son développement[8].

L'apprentissage est perçu, d'une part, comme un processus de changement intérieur vécu en relation étroite avec le milieu et, d'autre part, comme un processus d'éveil à des réalités humaines ainsi qu'à des réalités spirituelles, religieuses et morales.[9]

Le programme d'enseignement moral et religieux catholique du primaire a pour but de développer les ressources de l'élève et de l'aider à découvrir et à accueillir la personne et le message de Jésus Christ. Pour favoriser le **développement intégral** de l'élève, les concepteurs du programme se sont inspirés de trois principes directeurs:

- «l'être humain cherche à satisfaire ses besoins fondamentaux de connaître, d'aimer, d'être aimé, de produire et à développer ses capacités d'émerveillement, de communion et d'engagement: il est ouvert à la transcendance;

- l'être humain qui développe ses capacités découvre des valeurs individuelles et collectives et s'ouvre aux autres et à Dieu;

- l'être humain qui découvre et accueille la personne et le message de Jésus Christ accroît et canalise son potentiel initial[10]».

De façon implicite, ces grands principes directeurs contiennent déjà tous et chacun des objectifs d'apprentissage du programme d'enseignement moral et religieux catholique au primaire[11].

---

8. Voir *Programmes d'études*, p.14.

9. *Ibid*, p. 7.

10. Voir *Programmes d'études*, p. 7.

11. *Ibid*, p. 9.

Toutefois, le programme d'études est structuré non pas en fonction de ces principes directeurs mais, sur le plan pratique, **en fonction des capacités d'émerveillement, de communion et d'engagement de l'élève**[12]. Cela signifie qu'au premier comme au second cycle, on cherche **directement** à développer ces capacités, à partir d'objectifs d'apprentissage multiples et différents. Une épreuve de synthèse doit donc permettre de vérifier le développement de ces capacités.

CONTENUS ESSENTIELS DU PROGRAMME

Ces capacités constituent des **balises** qui orientent la portée et la progression des apprentissages à chaque cycle du primaire[13].

Cela dit, ce n'est pas tant **le rythme de développement** de ces capacités que l'on devra chercher à évaluer que **l'atteinte des objectifs d'apprentissage par lesquels on cherche à développer ces capacités.**

En relation avec le développement de la capacité d'**émerveillement** (modules 4, 5 et 6), les objectifs d'apprentissage cherchent à amener l'élève à:

- «percevoir plus clairement les manifestations et les appels de l'Esprit dans sa vie, dans celle de l'Église et dans le monde;
- discerner le dynamisme qu'exerce partout l'Esprit de Jésus et qui favorise accueil, étonnement, émerveillement».

---

12. *Ibid*, p. 10.

13. Voir *Guide pédagogique*, p. 35.

En relation avec le développement de sa capacité de **communion** (modules 1, 2 et 3), les objectifs d'apprentissage cherchent à amener l'élève à:

- «s'ouvrir à l'événement Jésus, Bonne Nouvelle;
- développer son sentiment d'appartenance aux premières communautés chrétiennes et à celles d'aujourd'hui;
- communiquer son expérience personnelle de l'événement Jésus, Bonne Nouvelle».

En relation avec le développement de la capacité d'**engagement** (modules 7, 8, 9 et 10), les objectifs d'apprentissage cherchent à amener l'élève à:

- «approfondir des éléments de base de la foi chrétienne et des exigences d'une vie qui se veut selon l'Évangile;
- prendre conscience des relations et des solidarités qui tissent son existence quotidienne;
- discerner des appels à vivre les valeurs évangéliques;
- chercher à répondre aux interpellations de sa foi en Jésus et à l'Église[14]».

Les éléments essentiels sur lesquels on compte juger de la compétence de l'élève peuvent également être groupés sous trois thèmes intégrateurs:

- **Jésus, Bonne Nouvelle**: c'est le thème vu en quatrième année;

- **L'Esprit à l'oeuvre**: c'est le thème vu en cinquième année;

- **Vivre selon les valeurs de Jésus**: c'est le thème vu en sixième année.

---

14. Voir *Programmes d'études*, p. 11.

HABILETÉS INTELLECTUELLES

Dans le programme, les objectifs d'apprentissage d'ordre cognitif sont définis en fonction de processus mentaux (acquision de connaissances, compréhension, analyse et synthèse) ce qui ne facilite pas toujours une seule et même compréhension des comportemesnt observables qui, seuls, peuvent nous permettre d'évaluer le degré d'atteinte de ces objectifs.

Nous avons analysé les verbes des objectifs terminaux et intermédiaires. Nous retenons deux habiletés qui devraient permettre une transposition en tâches plus faciles à circonscrire et plus simples à observer et donc à évaluer.

1· **IDENTIFIER**: C'est reconnaître des éléments dans une réalité donnée ou dans une réalité nouvelle. C'est nommer, repérer, distinguer parmi des réalités diverses, mais parfois semblables, la réalité qui correspond le mieux à une définition que l'on s'est donnée. C'est aussi associer des réalités à des personnes ou à des groupes de personnes.

2· **EXPLIQUER:** C'est commenter, préciser, éclaircir une réalité: c'est dire, à son sujet, des choses qui en font voir le sens, le rôle dans un contexte précis. C'est dire, dans ses propres mots, pourquoi, comment. C'est établir des liens entre des réalités différentes, ce qui fera découvrir des choses nouvelles sur chacune des réalités ainsi comparées.

Le développement des habiletés devra être mesuré à l'intérieur de tâches évaluatives au moyen desquelles l'élève sera amené à faire un traitement de l'information déjà reçue et ce, DANS UNE SITUATION NOUVELLE.

DIMENSIONS

Une fois précisée la signification des principaux éléments de la présente définition du domaine, il nous est maintenant possible de joindre un élément de contenu à l'une ou à l'autre des habiletés précédemment mentionnées, voire aux deux. Ces associations sont appelées **dimensions**: à l'examen de toutes les tâches prescrites par les objectifs d'apprentissage du programme, il nous sera possible, ensuite, aux fins de l'évaluation, d'assigner en pourcentage une importance relative à chacune de ces dimensions à l'intérieur de chacune des trois années du second cycle du primaire.

Certains espaces des tableaux des dimensions sont ombragés parce qu'aucun élément du contenu du programme n'a été retenu aux fins de l'évaluation sommative, au regard des deux habiletés.

Quatrième année

COMMUNION			
Habiletés	**Module 1**	**Module 2**	**Module 3**
IDENTIFIER	- les réactions des différents groupes qui accueillent la nouvelle de la résurrection de Jésus; - les étapes de la rédaction des évangiles.	- des paroles et des gestes de Jésus qui provoquent des réactions chez certains publics de son temps.	
40 %	25 %	15 %	
EXPLIQUER	- le rôle des missionnaires de la Bonne Nouvelle: apôtres et disciples; - le rôle des premières communautés chrétiennes dans la formation du livre de la Bonne Nouvelle; - le rôle des récits des évangélistes pour conserver et répandre le message de Jésus; - les traits particuliers de Jésus, mis en évidence par chacun des évangélistes.	- le sens de certains événements de la vie de Jésus (naissance, vie à Nazareth, baptême, etc.) qui montrent qu'il est une Bonne Nouvelle qui se manifeste progressivement; - en quoi les gestes ou les paroles de Jésus sont à l'origine des transformations observées chez celles et ceux qui l'ont accueilli.	- les liens qui existent entre les traits révélés par les évangélistes et leurs communautés et les traits caractéristiques d'une communauté chrétienne d'aujourd'hui; - qui est Jésus. (Personne et Message pour un chrétien, une chrétienne d'aujourd'hui).
60 %	15 %	25 %	20 %
100 %	40 %	40 %	20 %

Cinquième année

ÉMERVEILLEMENT			
Habiletés	**Module 4**	**Module 5**	**Module 6**
IDENTIFIER	- les diverses étapes de la naissance et de la croissance de l'Église; - les signes de la présence de l'Esprit dans la naissance et la croissance de l'Église.	- des traces de la présence des appels de l'Esprit dans sa vie et dans celle des chrétiens et des chrétiennes.	
40 %	20 %	20 %	
EXPLIQUER	- l'action de l'Esprit lors de la naissance de l'Église (Mort-Résurrection, Pentecôte); - comment l'Esprit de Jésus s'est manifesté à chacune des étapes de la croissance de l'Église.	- en quoi des gestes, des paroles, des événements sont pour les chrétiens et les chrétiennes des appels de l'Esprit de Jésus; - en quoi des gestes, des paroles, des événements sont pour les chrétiens et les chrétiennes des réponses aux appels de l'Esprit de Jésus.	- comment des projets d'engagement, de solidarité montrent l'action universelle de l'Esprit de Jésus.
60 %	20 %	20 %	20 %
100 %	40 %	40 %	20 %

Sixième année

ENGAGEMENT				
Habiletés	**Module 7**	**Module 8**	**Module 9**	**Module 10**
IDENTIFIER	- des comportements de Jésus envers certains groupes de personnes qui illustrent <u>ses choix:</u> malades, pécheurs, mal-aimés, etc.; <u>ses valeurs</u>: accueil, attention à l'autre, respect, prière, confiance en Dieu, souci de la justice, pardon.	- des traits caractéristiques du Dieu de Jésus.	- les faits qui constituent l'événement Mort-Résurrection.	- les éléments de base de la foi chrétienne; - des moyens pour des chrétiens et des chrétiennes de grandir dans la foi.
40 %	10 %	10 %	10 %	10 %
EXPLIQUER	- que les choix de Jésus amènent ses contemporains à s'interroger; - comment Jésus privilégie toujours les mêmes choix; - que les valeurs vécues par Jésus inspirent l'agir des chrétiens et des chrétiennes d'aujourd'hui.	- comment Jésus révèle un Dieu Amour; - comment des chrétiennes et des chrétiens laissent voir des traits du Dieu révélé par Jésus: accueil, respect, entraide, souci du bien commun, réconciliation, prières personnelles, spontanées, etc.	- le sens du mystère pascal: . victoire sur le mal, . appel à vivre avec Dieu pour toujours, . invitation à vivre une vie nouvelle selon les exigences du baptême; - le lien qui existe entre la Mort-Résurrection de Jésus et les situations difficiles de la vie des chrétiens et des chrétiennes; - des façons de vivre l'espérance chrétienne.	- la dimension communautaire de la foi chrétienne; - en quoi consiste une profession de foi pour un chrétien, une chrétienne.
60 %	15 %	15 %	15 %	15 %
100 %	25 %	25 %	25 %	25 %

Annexe

Habiletés	Pistes de comportements observables	Exemples de tâches prises dans la banque d'items
IDENTIFIER	- **associer** des réactions ou des événements à des personnes ou à des groupes de personnes; - **nommer, reconnaître, retracer** des réactions ou des événements.	1,1 2,10 2,11 2,12 2,13 2,23 2,30, 2,31 1,2 1,3 2,14 2,32 2,33 2,34 2,35
EXPLIQUER	- **dire dans ses propres mots** pourquoi, comment; - **illustrer** un problème, des étapes pour le résoudre, des traits caractéristiques; - **établir** un lien entre des gestes, des paroles, des caractéristiques, des événements.	1,10 1,12 1,27 1,28 1,29 1,30 1,37 2,5 2,7 2,8 3,5 3,6 1,31 1,36 2,3 2,4 2,6 2,9 3,2 3,3 3,15 3,16 3,17

N.B. Les verbes en caractères gras peuvent ne pas être repris dans la formulation des tâches évaluatives.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

020200 Définition du domaine
2492002 enseignement moral et religieux catholique, primaire, second cycle.

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

94-09-18	Reine Jacques

9192-0709 55-1408

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

32-7204